

BULLETIN D'INSCRIPTION 8h V.T.T.

NOM DE L'ÉQUIPE* :
NOM DU CLUB :
FÉDÉRATION :
CATÉGORIE** : compétition / promotion / électrique / loisir / jeunes / solo
NOMBRE D'ÉQUIPIERS :
RESPONSABLE (nom - prénom) :
Adresse :
Tél. :
e-mail :
Repas du soir : 14 € Nombre

BULLETIN D'INSCRIPTION Rando VTT du Moulin à Vent

NOM :
Prénom :
Tél. :
e-mail :
Repas du soir : 14 € Nombre

- ▶ Règlement à l'inscription à l'aide d'un chèque bancaire à l'ordre du Comité des Fêtes de verdigny. 60 € d'engagement par équipe, 40 € pour les jeunes, 40 € équipe solo, 8 € pour la Rando.
- ▶ A renvoyer avant le 4 septembre 2025 à M. Bruno PRIEUR - Domaine de Saint-Pierre 27, Rue Saint-Vincent - 18300 VERDIGNY.
- ▶ Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site avec paiement sécurisé

Merci de respecter les dates afin de faciliter l'organisation, d'autant que le départ est prévu à 10 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler au 06 08 98 81 16 ou au 06 14 18 10 54
E-mail : cdfverdigny@hotmail.fr



Règlement-Infos

Circuit (voir plan) - d'une longueur d'environ 7400 mètres, le dénivelé est un peu plus important pour les "compétition et électrique".



Composition des équipes

Catégorie Compétition : Réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Tracé spécial.
Catégorie Promotion : Pour licenciés ou non, 4 coureurs maximum par équipes, 6 maxi pour une équipe féminine ou mixte. Tracé normal.
Catégorie Électrique : Pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4, considérée catégorie électrique à partir d'un seul VTT électrique dans l'équipe. Circuit compétition.
Catégorie Loisir : Réservée aux non-licenciés uniquement, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe. Tracé normal.
Catégorie Jeunes : 4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans, licenciés ou non et sous la direction d'un adulte. Tracé normal.
Catégorie Solo : pour licenciés ou non, 1 par équipe, tracé normal.

Les Relais

Ils auront lieu dans la partie "Stand Coureur" aménagée spécialement. Le nombre de tours à effectuer entre chaque relais est libre.

Comptabilité de tours effectués

Les tours de chaque équipe seront notés lors du passage des concurrents devant le stand de pointage, des juges s'en chargeront. Il est évident que le V.T.T. non muni de sa plaque dossard ne sera pas comptabilisé. Lors d'un incident mécanique d'un relayeur, celui-ci devra en avvertir les signaleurs les plus proches qui transmettront l'incident par téléphone à la direction de course. Le speaker le signalera à la sono. Là un partenaire de l'équipe en panne pourra prendre le circuit afin de dépanner son coéquipier ou lui échanger son vélo pour qu'il puisse finir son tour. Le dépanneur devra porter une chasuble spéciale et prendre un V.T.T. sans plaque dossard, son tour à lui ne sera pas comptabilisé. Tout manquement à ce point de règlement entrainera la suppression d'un tour à l'équipe fautive.

Sécurité

Tous les participants non-licenciés doivent fournir un certificat médical de moins de 3 mois, avec une aptitude à la pratique du VTT en compétition. Le port du casque est obligatoire. L'organisation décline toute responsabilité quand au non respect de ce point de règlement. La traversée des routes se fera sous la protection de signaleurs, toutefois soyez toujours prudent.

Assurance

Chaque participant devra être couvert par pré-assurance personnelle responsabilité civile. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte... ainsi qu'en cas d'accidents survenus lors d'une pratique irrégulière du V.T.T.

Code de bonne conduite

Il est totalement interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. L'équipe fautive sera sanctionnée. Merci de respecter l'environnement en ne jetant pas de papiers ou déchets dans la nature, des poubelles seront installées dans "le village coureurs". Respectez l'esprit cool de cette épreuve. Ne doublez pas vos camarades dans des endroits difficiles ou étriqués, le circuit est assez long pour ça.

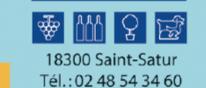
Utilisation de l'image

Sans demande spéciale par écrit ou par mail au moins deux jours avant le début de l'épreuve, chaque participant autorise le Comité des Fêtes à disposer des images prises lors de la journée, destinées à tous les types de support médias concernant les 8 heures VTT de Verdigny (Presse, Site internet, Facebook, etc...)

La participation aux 8 heures de V.T.T. est subordonnée à l'acceptation totale de ce règlement



ASSURANCES
Agence Renne & Mertz
Rue de Bourges - 18300
SANCERRE
Tél. 02 48 54 20 30



8 Heures de Verdigny

25^e Edition

et Rando VTT du Moulin à Vent
Samedi 6 Septembre 2025



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRÉATION ET IMPRESSION : ICE SANCERRE 18300